



Convocation devant un jude de proximite

Par **Imathieu**, le **05/09/2008** à **11:50**

Bonjour,

Pour un different ASSEDIC et d'allocations de trop perçu datant de plus d'1 an 1/2 a 2 ans auquel j'ai envoyé mes justificatifs, je n'ai jamais su qu'une mise en demeure aurait lieu!!! Je reçois ces jours une convocation a une audience en octobre.

La date de celle ci est écrite comme cela

14/10/2005 (???)

Puis je faire valoir un vice de forme sur cette date erronée, ou un report d'audience

merci bcp